

5, 6 et 7 décembre 2013

Porte de Versailles • Pavillon 7.1 • 10h00-18h00



www.solulo.com



Sous le Haut Patronage de Madame **Michèle Delaunay,** Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie.



- > Julie Dramard jdramard@lepublicsysteme.fr 01 70 94 65 98
- > Caroline Fichera cfichera@lepublicsysteme.fr 01 41 34 20 99



Edito

Le vieillissement de notre population fait naître des besoins grandissants de solutions d'hébergements et de logements adaptés à des situations variées : désir de rompre la solitude en conservant son indépendance, perte d'autonomie temporaire, dépendance... Si l'offre se développe, elle reste encore mal connue dans sa diversité, comme dans ses modalités de financement : solutions d'hébergement, caractéristiques des établissements, financement et aides possibles...

Pour sa 2^{ème} édition, Solulo, le salon des Résidences seniors, Maisons de retraite, Ehpad, est placé sous le thème de la convergence.

Convergence de 3 événements aux synergies fortes :

- ✓ Solulo, le Salon des Résidences seniors, Maisons de retraite, EHPAD
- ✓ La Maison du Mieux Vivre, vitrine des solutions qui facilitent le quotidien à domicile
- ✓ Le Salon des services à la personne

Convergences des visiteurs : particuliers actifs et retraités, professionnels et intervenants du secteur, dirigeants d'établissements pour les seniors.

Convergences enfin des solutions offertes à tous :

Les seniors et leurs proches trouvent les réponses à leurs questions, sur les services pour le maintien à domicile, sur les possibilités d'hébergements adaptés, sur les solutions d'aménagement de leur lieu de vie habituel ou sur la meilleure façon de préparer son changement de domicile.

Les aidants trouvent des conseils pour les aider dans leur mission de soutien et d'accompagnement au quotidien.

Les professionnels des établissements pour personnes âgées échangent et découvrent les innovations technologiques, techniques et services à intégrer pour améliorer leur offre.

Espaces d'exposition, programmes de conférences, bureaux de recrutement... tout a été organisé pour favoriser les échanges et pour que chacun profite de nos 3 événements en suivant un parcours personnalisé en fonction de ses attentes.

Toute l'équipe de Solulo et du Salon des services à la personne espère ainsi rendre toutes ces convergences possibles et fructueuses dans un même hall d'exposition, à taille humaine, à la Porte de Versailles.

Alain Bosetti, Président de Solulo



Sommaire

I. Solulo, un salon pour le Grand Public

| Pour les particuliers : conseils pratiques et orientation | P 04 |
|--|------|
| Pour les aidants familiaux : accueil et accompagnement spécifiques | P 05 |
| La Maison du Mieux Vivre | P 06 |
| II. Solulo, un salon pour les professionnels | |
| Les exposants présentent les produits et services dédiés aux établissements pour seniors | P 06 |
| La conférence inaugurale pour une mise en perspective du secteur et de ses évolutions | P 07 |
| III. La Maison du Mieux Vivre | P 07 |
| IV. Comprendre le secteur | |
| Les chiffres clés | P 09 |
| Définitions - Points de repères | P 10 |
| V. Les partenaires | P 11 |
| VI. L'organisateur | P 12 |

Les visites officielles attendues à Solulo 2013 :

Michèle Delaunay, ministre déléguée, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.

Benoît Hamon, ministre délégué, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation.

I. Solulo, un salon pour le Grand Public

Au salon Solulo, les particuliers trouvent les réponses à leurs questions pour faire les bons choix en fonction de leur situation ou de celle de leurs proches. Il accompagne également les aidants familiaux dans leurs démarches et leurs choix pour répondre de façon adaptée aux problématiques de prise en charge la dépendance d'un proche.

Pour les particuliers : conseils pratiques et orientation

Trouvez la solution d'hébergement adaptée

Entre **Résidences services, maisons de retraite**, EHPAD, Mapa, Mapad et foyers logement, établissements d'accueil temporaire... comment choisir ? Quel est le nombre de places disponibles ? Quand réserver sa place ? L'établissement est-il conventionné APA ? Quel est l'âge moyen des résidents ? Est-il possible d'y avoir un animal de compagnie ? Y a-t-il un jardin ? ...

L'offre du secteur est large et variée. Il est parfois complexe de comprendre les différences et de savoir quel est l'hébergement le mieux adapté à son besoin. Pour choisir en toute connaissance de cause, les visiteurs viennent échanger avec les exposants, découvrir et comprendre les caractéristiques de chaque établissement.

Parmi les exposants présents :

Résidences services :

- EMERA
- o Les Jardins d'Arcadie
- o Les Résidences Jasmin
- Les Senioriales
- Les Villages d'or
- Résidence Espace et Vie G2L
- o Résidence la Girandière

✓ Foyers Logement :

- o AGEFO Résidence Berlioz
- Les Résidences des Cités Jardins

Financement

Plusieurs prestations entrent dans le prix d'un établissement spécialisé: coûts de l'hébergement, coût des services, coût des éventuels soins liés à la perte d'autonomie ou encore coûts des soins médicaux. Pour la plupart des résidents se pose donc la question du financement de leur nouveau domicile. Des aides existent, dont les montants tiennent compte de critères tels que l'âge, les ressources ou le degré de dépendance. Pour obtenir des renseignements, les visiteurs peuvent échanger avec des experts et notamment Malakoff Mederic.

Le financement d'une solution peut s'anticiper, notamment en décidant d'investir dans l'achat d'un logement en résidence. Les visiteurs peuvent découvrir les démarches à mettre en œuvre, la fiscalité qui s'y applique et les avantages à investir dans un tel projet, en assistant à la micro-conférence « Investir dans une résidence services pour assurer sa retraite, comment faire ? », chaque jour à 15h.

Village Réussir son changement de logement face à la dépendance

Quitter sa résidence habituelle pour un logement spécialisé marque une transition difficile, tant pour la personne concernée que pour son entourage. Impliquer la personne âgée dans le choix et la préparer sont des facteurs clés de réussite pour son adaptation dans le futur logement et le maintien de son bien-être.

Avec le Village Réussir son changement de logement face à la dépendance, les familles trouvent auprès de conseillers toutes les informations pour :

- ✓ visiter des établissements et choisir le plus adapté
- ✓ demander des aides financières
- ✓ organiser son déménagement

Les exposants **Chantal Voisin** et **Movadom** présentent notamment leur offre d'aide au changement de logement.

Et pendant 3 jours, les visiteurs échangent avec les Fédérations et Syndicats du secteur : la FEHAP, l'AD-PA et le SNRA.

Des conférences pour comprendre et aider au choix de solutions adaptées

Pour comprendre les particularités des différentes solutions :

- ✓ « Résidences-services : quelles particularités ? »
- ✓ « Qu'est-ce qu'un EHPAD ? »

Pour préparer le changement de domicile :

- ✓ « Quand et comment envisager l'entrée en maison de retraite ou EHPAD ? »
- « De chez soi à la maison de retraite ou EHPAD, comment bien préparer son changement de domicile et son déménagement ? »
- ✓ « Le dossier d'admission en EHPAD, qu'est-ce que c'est ? »

Et aussi

- ✓ « L'APA : pour qui, pour quoi, où la demander ? »
- « Investir dans une résidence-services pour assurer sa retraite, comment faire ? »

Pour les aidants familiaux : accueil et accompagnement spécifiques

Les aidants familiaux, face à des décisions importantes et dans une situation familiale parfois difficile, sont en quête d'informations et de repères. Ils bénéficient d'un accueil particulier au salon.

Au sein du Village de l'Aide aux Aidants, des associations et des spécialistes, les informent sur la législation et les démarches administratives, les conseillent sur les aides possibles, les orientent vers les réseaux d'accompagnement et les relais d'écoute et de soutien psychologique.

Les associations présentes :

- √ L'Association française des aidants
- ✓ La Compagnie des aidants
- ✓ La Maison des aidants
- ✓ France Alzheimer

Des psychologues et des bénévoles à leur écoute

Pendant les 3 jours du salon, des lieux privilégiés sont à la disposition des aidants pour échanger en privé avec des psychologues ou des bénévoles de structures d'écoute.

 Les Micro-Conférences Aidants Familiaux leur apportent en 20 min des réponses précises à leurs principales préoccupations

Exemples de thèmes :

- ✓ « Où trouver de l'aide et des conseils ? »
- ✓ « Les clés pour s'organiser et se préserver au quotidien »
- ✓ « Aidants familiaux, vos droits aux congés »
- ✓ « Etre rémunéré quand on est aidant d'un proche, comment faire ? »
- ✓ « Besoin de temps libre, quelles sont les solutions de répit ? »
- ✓ « Un premier guide en ligne d'accompagnement des aidants »
- √ « Maladie d'Alzheimer : repérer les 1^{ers} symptômes » *
- ✓ « Maladie d'Alzheimer, conseils pour mieux communiquer » *
- * Uniquement le vendredi 6 et le samedi 7 décembre

La Maison du Mieux Vivre

La Maison du Mieux Vivre est la vitrine des solutions qui facilitent le quotidien à domicile. Elle est conçue en intégrant 3 dimensions :

- ✓ Maison connectée pour maintenir le lien social
- Maison sécurisée, notamment pour les seniors dépendants Les accidents domestiques causent 5 fois plus de décès que les accidents de la route
- ✓ Maison simplifiée pour le confort de toute la famille

Une cinquantaine **d'innovations**, améliorant le confort et l'autonomie des personnes et soutenant l'action des aidants et intervenants à domicile, seront présentées.

Descriptif complet de la Maison du Mieux Vivre page 7.

II. Solulo, un salon pour les Professionnels

Un espace dédié au sein du salon permet aux dirigeants de structures ainsi qu'aux différents acteurs du secteur de faire le point sur les outils pour faciliter la gestion d'un établissement et les nouveaux services pour améliorer encore le confort de vie des résidents.

Les exposants présentent les produits et services dédiés aux établissements pour seniors

Les professionnels trouvent, auprès des exposants, les solutions pour renforcer l'attractivité de leur offre et des idées pour innover dans leur activité.

Parmi les structures présentes :

Les structures professionnelles de certification :

- o Groupe AFNOR NF Service
- o Bureau Veritas Certification
- o SGS ICS Label Qualicert

Les opérateurs technologiques et éditeurs de logiciels :

- o Colibriwithus XIMI
- Medisys
- Senef Soft PROGISAP

Les Fédérations et Syndicats du secteur :

La FEHAP, l'AD-PA et le SNRA échangent avec les professionnels et dialoguent sur leurs missions et leurs initiatives collectives.

■■■ La conférence inaugurale pour une mise en perspective du secteur et de ses évolutions

Services à la personne en résidence-services ou foyers-logement, un levier pour le mieux vivre des personnes âgées

Le jeudi 5 décembre de 12h30 à 13h30 - Salle Victor

Les services à la personne apportent leur contribution concrète aux besoins grandissants de maintien de l'autonomie et d'accompagnement au mieux vivre. Comment les résidences-services et foyers-logements peuvent-ils intégrer ces services ? Quelles sont les synergies possibles ? Quelles autres mesures mettre en place pour que la qualité de vie et la santé des personnes âgées soient au centre des projets d'établissements ?

Conférence animée par Annie de Vivie, Fondatrice de www.agevillage.com

Avec la participation de **Jean-Remy Acar**, Directeur Général de la FEPEM, **Damien Cacaret**, gérant de Domidom et membre de la FESP, **Christiane Flouquet**, Directeur de l'action sociale en Ile-de-France, CNAV, **François Georges**, PDG des Jardins d'Arcadie, Président du SNRA, **Adeline Leberche**, Directrice du secteur social et médico-social la FEHAP et **Hugues Vidor**, Directeur Général d'Adessadomicile.

III. La Maison du Mieux Vivre

La Maison du Mieux Vivre est la vitrine des solutions qui facilitent le quotidien à domicile. Particuliers et professionnels y découvrent près de cinquante innovations d'aujourd'hui et de demain et notamment les solutions qui soutiennent l'action des intervenants à domicile et des aidants.

Rendre l'habitat plus sûr pour toute la famille et faciliter la vie des personnes âgées ou dépendantes qui souhaitent rester chez elles, leur permettre d'être facilement en contact avec leurs proches et le monde extérieur, rendre les lieux de vie encore plus confortables... par une maison

sécurisée, connectée et simplifiée, tels sont les 3 objectifs des innovations présentées cette année dans la Maison du Mieux Vivre.

Parmi ces solutions, on trouve:

- ✓ Des solutions technologiques comme la téléassistance, la domotique, des solutions d'interface naturelle (interaction avec les technologies numériques par le geste, la parole et le regard), etc.
- ✓ Des solutions **d'adaptation et d'aménagement du domicile** pour un habitat ergonomique et sécurisé.
- ✓ Et bien entendu, les **robots de service personnel** : Aria de Cybedroïd, Jaco de Kinova Robotics, Kompaï de Robosoft, NAO Next Gen d'Aldebaran Robotics, Neater Eater de Neater Solutions, Paro de l'AIST, Sami du CRIIF, RQ HUNO de Cogibot, VisioConsult de Noveup, Wheelphone de GC Tronic.

La robotique de service personnel à l'honneur...

Le Centre d'Expertise National de la Robotique et la Maison du Mieux Vivre ont noué un partenariat pour mettre en lumière la robotique d'assistance à la personne. Le CENRob a pour objectif d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées grâce à l'utilisation de dispositifs robotisés, en accompagnant d'une part l'innovation dans le domaine de la robotique d'assistance et d'autre part la diffusion et l'usage de ces technologies.

Le Docteur Takanori Shibata, inventeur du robot Paro, présent le 7 décembre

Le Docteur Takanori Shibata est l'inventeur du robot interactif PARO, robot d'éveil sensoriel. Il en fait des démonstrations au sein de la Maison du Mieux Vivre et de l'espace CENRob le 7 décembre. Présent aujourd'hui à raison de 2 000 exemplaires dans les hôpitaux et centres de soin de plus de 30 pays, Paro a le potentiel de changer l'humeur et le comportement de personnes âgées souffrant notamment de démence.

Les partenaires de la Maison du Mieux Vivre

La **Maison du Mieux Vivre** est réalisée en partenariat avec le **PRIF**, partenaire depuis la première édition en 2010, et avec le Groupe **IRCEM**.

GROUPE IRCEM

Le Groupe IRCEM est le groupe de protection sociale des emplois de la famille et des services à la personne. Il gère à ce titre la retraite et la prévoyance obligatoire des salariés de ce secteur et développe des actions de prévention. IRCEM Mutuelle propose des garanties adaptées à leurs besoins.

PRIF

Le Prif " Prévention Retraite Île-de-France " associe les organismes des trois principaux régimes de retraite intervenant en Île-de-France - l'Assurance retraite (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Régime Social des Indépendants (RSI) - dans un but commun : concevoir, mettre en place et promouvoir des actions visant à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le " bien vieillir ".

IV. Comprendre le secteur

Les chiffres clés

Démographie et espérance de vie :

La France compte actuellement 15 millions de Français de plus de 60 ans^1 . En 2050, la population des $+75 \text{ ans aura double}^2$

Le gain d'espérance de vie au-delà de 65 ans³ de 2010 à 2060 :

| | Femmes | Hommes |
|---|---------------------|---------------------|
| Gain d'espérance de vie | +4,9 ans (92,6 ans) | +5,3 ans (88,6 ans) |
| Gain d'espérance de vie sans incapacité | +4,1 ans (88,4 ans) | +4,9 ans (86,7 ans) |

Dépendance :

36% des Français sont concernés par le placement d'un proche⁴.

1 199 267 personnes sont bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2011, dont 721 416 à domicile et 477 851 en établissements⁵.

83 ans et 10 mois, c'est l'âge moyen à l'entrée en EHPAD en 2007⁶.

Le « binôme » Aidants/Aidés :

3,6 millions de personnes de + de 60 ans sont aidées à domicile en 2012 par 4,3 millions d'aidants familiaux dont la moyenne d'âge est de 58 ans $(16\% \text{ ont } 75 \text{ ans et } +)^7$.

Etablissements d'accueil des personnes âgées :

54% des places pour personnes âgées dépendantes se trouvent dans des établissements publics, 28% dans des établissements privés à but non lucratif et 18% dans des établissements privés à but lucratif.⁸

Aujourd'hui, on compte en France⁶:

- ✓ Environ 470 000 places en Maisons de retraite (pour 6 500 établissements)
- ✓ Environ 143 000 places en Foyers-Logements (pour 2 780 établissements)
- √ 68 000 lits USLD (pour 900 structures)
- ✓ Et 110 209 places SSIAD

17 000 établissements et services médico-sociaux (ESMS) en France accueillent ou accompagnent des personnes âgées ou handicapées⁷.

2 Source: Insee - Recensement 2008 et projections.

¹ Source : INSEE 2011

³ Source DREES 2011 in "2012, Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie" - CNSA - Juin 2012

⁴ Source : Les Français et le grand âge – 6ème vague du baromètre TNS SOFRES – Fédération hospitalière de France – Le Mensuel des Maisons de retraite – Avril 2011

⁵ Source DREES (enquête trimestrielle 2012, chiffres provisoires) in "2012 Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie" - CNSA - Juin 2012

⁶ Source DREES - Les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 - Publié en Août 2009.

⁷ DRESS - Enquête Handicap et Santé 2008 in La place des familles dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées-Note adoptée par le Haut Conseil de la Famille lors de sa séance du 16 juin 2011

⁸ Source Finess décembre 2011 in "2012 Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie" - CNSA - Juin 2012

96% c'est le taux moyen d'occupation des places en ESMS. Il varie peu selon les catégories d'établissements⁷.

On compte également 250 résidences séniors, représentant 20 000 lits⁹.

Financement

Le coût moyen mensuel d'un hébergement en maison de retraite/EHPAD¹⁰ :

Paris: 2 780 € par mois en moyenne

Banlieue Parisienne : 2 161 € par mois en moyenne

Province : 1 591 € par mois en moyenne

Montant moyen de l'APA par mois : 409 € à domicile / 321 € en établissement¹¹.

Le reste à charge moyen mensuel en 2011 était de 1 790 € pour les établissements non habilités à l'aide sociale et de 1 857 € pour les établissements habilités à l'aide sociale 12.

La retraite moyenne mensuelle d'un retraité est de 1 100€ pour une femme et 1 600 € pour un homme. ¹³

Définitions - Points de repères

AGGIR : Autonomie, gérontologie, groupes iso-ressources

Grille de calcul pour définir le niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée, la grille AGGIR présente six niveaux de perte d'autonomie, basés sur l'évaluation des capacités à effectuer des gestes de la vie quotidienne. Les six niveaux sont appelés les Groupes iso-ressources (GIR) : GIR 1 correspond aux personnes des plus dépendantes et GIR 6 aux moins ou non dépendantes.

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

Elle a remplacé la PSD (Prestation Spécifique de Dépendance) et est versée par le conseil général. Elle est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, qu'elles soient domiciliées chez elle ou dans un établissement pour personnes âgées, qui sont en perte d'autonomie.

Elle n'est pas soumise à des conditions de ressources mais tient compte des revenus des bénéficiaires. Les quatre premiers groupes iso-ressources (GIR 1 à 4) de la grille nationale AGGIR ouvrent le droit à l'APA.

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

Centres pour obtenir des informations sur les centres d'hébergement pour personnes âgées et sur les questions liées au grand âge.

EHPA

Etablissement d'hébergement de personnes âgées.

EHPAD

Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes.

10 Source: KPMG - Observatoire des EHPAD - 2012

11 Source: DRESS - Décembre 2009

12 Source : KPMG - Observatoire des EHPAD - 2012 13 Source : Drees, Echantillon interrégimes de retraités 2008

⁹ Source : Xerfi 2012

V. Les partenaires de Solulo

L'assurance retraite

L'Assurance retraite est constituée d'une caisse nationale (Cnav) et d'un réseau d'organismes (Carsat, CGSS, CSS). Elle gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale : la retraite de base des salariés de l'industrie, du commerce et des services.

https://www.lassuranceretraite.fr/

FEHAP

La FEHAP réunit ses adhérents autour de valeurs et missions communes s'inscrivant dans la diversité des champs d'action des établissements qu'elle représente, à la fois dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Elle fédère plus de 1 600 organismes gestionnaires regroupant plus 3 700 établissements et services Privés Non Lucratifs, ayant choisi d'appliquer la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951.

Ayant pour principal intérêt le service fourni aux citoyens sur l'ensemble du territoire national, la FEHAP a développé des compétences transversales afin d'offrir aux usagers une prise en charge globale et décloisonnée.

http://www.fehap.fr

VI. L'organisateur

Le Salon des services à la personne est un événement organisé par un groupe de communication créé en 1999 par quatre associés (Alain Bosetti, Serge Eberhardt, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore). Ce groupe organise des événements à forts enjeux économiques, sociaux et humains et intègre une agence de communication, « en Personne ».

Les événements



Le salon des Résidences seniors, Maisons de retraite, Ehpad... Les organisateurs ont l'ambition d'en faire l'événement national. La $2^{\grave{e}^{me}}$ édition se tient conjointement au Salon des services à la personne.

Invitation gratuite sur: www.solulo.com



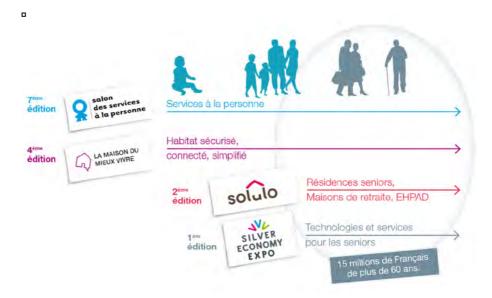
Depuis 2007, le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur. Il contribue à le dynamiser et le valoriser.

Invitation gratuite sur: www.salon-services-personne.com



1^{ère} édition en 2013 du 1er Salon BtoB des technologies et services pour les seniors. Les organisateurs ont l'ambition, avec Silver Economy Expo, de contribuer à structurer la filière.

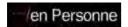
Invitation gratuite sur: http://www.silver-economy-expo.com/





Le Salon des micro-entreprises est l'événement national des dirigeants, créateurs de petites entreprises et indépendants. Prochaine édition du 30 septembre au 2 octobre 2014, Palais des Congrès de Paris.

 $Invitation\ gratuite\ sur\ : \underline{www.salonmicroentreprises.com}$



Alain Bosetti et Mark Lahore ont en outre fondé en 1996 en Personne, agence conseil en communication. <u>www.enpersonne.com</u>

Contacts presse - Le Public Système

Julie Dramard - <u>jdramard@le-public-systeme.fr</u> - 01 70 94 65 98 Caroline Fichera - <u>cfichera@le-public-systeme.fr</u> - 01 41 34 20 99